



Réunion publique - COMPTE-RENDU

Mercredi 14 novembre 2018 à 19h30
Centre Toffoletti

PRÉSENTATION DU CONTEXTE

Après plusieurs temps de concertation qui ont permis de nourrir le travail d'INterland (diagnostic et l'élaboration des pistes de projet), la réunion publique du 14 novembre avait pour objectif de présenter les scénarios d'aménagement proposés par les architectes-urbanistes.

LES OBJECTIFS DE LA RÉUNION PUBLIQUE

1. Partager et échanger sur les scénarios retenus sur chaque secteur d'aménagement.
2. Nourrir le travail d'INterland et l'arbitrage des élus



Lancement de la réunion par M. Le Maire de Bagnolet

> Le diaporama de présentation de la réunion publique est téléchargeable à cette adresse : www.est-ensemble.fr/npru-bagnolet-montreuil-je-participe

Plusieurs exemplaires papiers ont été distribués aux membres des conseils citoyens.

LE DÉROULÉ



1. Présentation du projet
> Point d'étape sur le PRU1* (voir page 2)
> Présentation des scénarios



2. Échange en tables rondes



3. Temps de synthèse collectif

PERSONNES PRÉSENTES

ÉLUS

Est Ensemble

• Danièle Senez, vice-présidente Habitat et renouvellement urbain

Bagnolet

• Tony Di Martino, Maire de Bagnolet

SEQUANO

Damien Milazzo : responsable d'opérations Territoire Est Ensemble

ÉQUIPE PROJET

Est Ensemble : Claire Ollivier, Clément Despres, directrice et chef de projet d'Est Ensemble,

Groupe en charge de l'étude urbaine : Alizée Moreux et Camille Vivès (INterland)

Ville Ouverte en charge de la concertation : Guillaume Dubois et Léa Denecker

> Environ 80 participants

« ANRU », « PNRU », « NPNRU », DE QUOI PARLE-T-ON ? (*)

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) : Créée en 2003, l'ANRU est un établissement public de l'État, sous la tutelle de deux ministères, le Ministère du Logement et de l'Habitat durable, et le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. L'ANRU est l'outil de l'État pour financer les projets de renouvellement urbain dans les quartiers qui connaissent des dysfonctionnements urbains importants au sein des 1500 Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

Le Programme National de Renouvellement Urbain (PRU1* ou ANRU1) : avec plus de 12 milliards d'euros de subventions accordées par l'État aux collectivités pour rénover leurs quartiers, le premier Programme National de Rénovation Urbaine a apporté, de 2003 à 2015, des moyens importants à près de 500 quartiers en France métropolitaine et d'outre-mer et engagé ses partenaires (bailleurs sociaux, villes et collectivités notamment) à investir dans les quartiers, dont ont fait partie les quartiers La Noue Montreuil, la Noue Bagnolet et les Malassis.

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (PNRU2* ou ANRU2) : Fin 2014, l'État décide de déployer, de nouveau, d'importants moyens (5 milliards d'euros supplémentaires, revalorisés à 6 milliards d'euros en octobre 2016) pour poursuivre l'effort de renouvellement urbain et s'attaquer à de nouveaux quartiers. 230 quartiers dits « d'intérêt national », présentant d'importants dysfonctionnements, ont été retenus pour bénéficier du PNRU. Un secteur intercommunal regroupant Montreuil et Bagnolet, intégrant La Noue, les Malassis et le Plateau en fait partie.

> Pour faciliter la compréhension de chacun, le vocabulaire utilisé était « PRU1 » pour le projet financé par l'ANRU 1 et « PRU2 » pour l'ANRU2.

MOTS DES ÉLUS

Tony Di Martino accueille les habitants et ouvre la réunion en contextualisant le projet et ses objectifs. Il invite ensuite Mme Danièle Senez à prendre la parole.

Danièle Senez :

Il y a eu un changement législatif en 2016, la compétence de la rénovation urbaine est passée de la commune à l'agglomération, Est Ensemble. Cependant le travail de concertation au quotidien se fait toujours au niveau de la commune.

Les travaux du PRU 1* sont encore en cours et concernent la dalle de la Noue Bagnolet. Ce premier plan de renouvellement a débuté en 2011 et s'achèvera en 2020. Aujourd'hui nous venons vous présenter le PRU 2* qui s'inscrit dans la suite du PRU 1 tout en étant singulièrement différent. Il concerne cette fois un secteur plus élargi, couvrant Montreuil et Bagnolet, comprenant la Noue Montreuil, la Noue Bagnolet, les Malassis et le Plateau. Ensuite, le PRU 2 ne concerne pas seulement le bâti mais propose d'investir des objets beaucoup plus larges (espace public, activités économiques, santé, culture, équipements...) afin de produire un projet global.

L'élaboration et la concrétisation du projet est longue, nous sommes dans le temps de l'aménagement et les temporalités s'étalent dans la durée. Aujourd'hui, les équipes d'architectes-urbanistes travaillent des hypothèses d'aménagement, nous vous les présentons ce soir l'état de leurs réflexions, par le biais de deux scénarios. Il est important de vous dire que rien est acté, nous nous situons dans une phase d'échange et de dialogue autour d'hypothèses d'aménagement. Par conséquent, l'objet de nos rencontres n'est pas de décider mais d'analyser ensemble les choses afin de préciser les scénarios.



POINT D'ÉTAPE SUR LE PROJET DE PRU 1

LE CENTRE SOCIO-CULTUREL TOFFOLETTI ET L'ÉQUIPEMENT PETITE ENFANCE



Image du centre social rénové

Damien Milazzo (Séquano) :

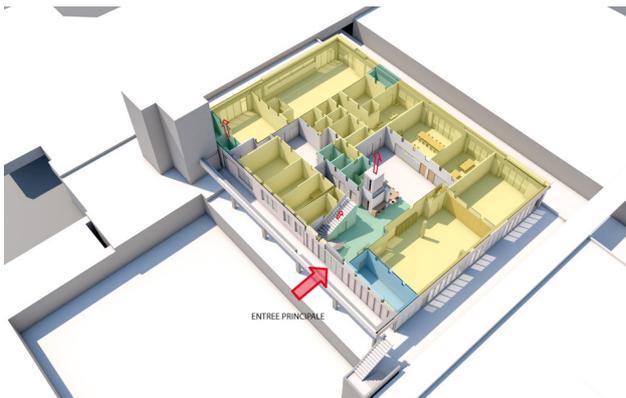
Le projet prévoit la réhabilitation du bâtiment actuel en un équipement public centre socio-culturel et une structure petite enfance de 35 berceaux. Les activités qui existent aujourd'hui à Toffoletti sont toutes conservées. On y ajoute un espace ouvert et accueillant pour tous les habitants du quartier ainsi qu'un espace crèche. Cette programmation est innovante car elle imagine un équipement qui s'adresse à tous les âges, de la petite enfance, au plus grand âge.

L'entreprise Eiffage construction a été choisie pour la réalisation des travaux.

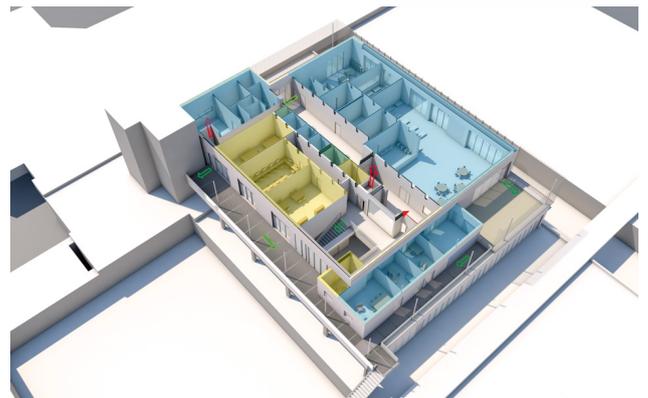
Les prochaines étapes sur le terrain début 2019 :

1. Démolition de la galerie bétonnée
2. Installation de l'équipe chantier dans les locaux « GFF »
3. Curage du bâtiment actuel et travaux

LEGENDE	
	CRECHE
	CENTRE SOCIAL
	LOCAUX COMMUNS



Rez-de-chaussée



1er étage

LA REQUALIFICATION DE LA DALLE - 1ÈRE PHASE

La première phase de travaux prévoit la réhabilitation de la partie Sud de la dalle. L'escalier monumental au sud-est de la dalle sera également réalisé.

Prochaines étapes sur le terrain début 2019

1. Installation de l'équipe chantier rue de l'Épine Prolongée
2. Préparation et démarrage du chantier



Vue du projet sur le sud de la dalle

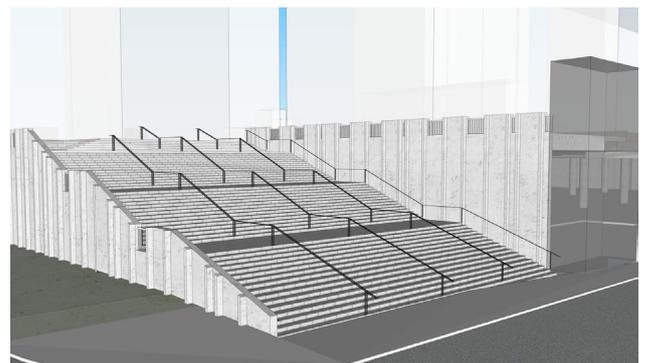


Image de l'escalier monumental

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Deux équipes distinctes ont été choisies pour intervenir en parallèle sur les deux chantiers (rénovation du sud de la dalle et du centre Toffoletti) dans le but de limiter au maximum les nuisances pour les habitants. Un document de communication sur l'avancement du chantier vous sera communiqué régulièrement et un bureau de renseignement sur les travaux sera ouvert, vous permettant d'avoir un interlocuteur direct.

ÉCHANGE AVEC LES PARTICIPANTS



Est-ce qu'un accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) est prévu dans le projet ? J'ai cru comprendre qu'à un moment il était question d'un ascenseur ? de manière générale il y a de gros problème d'accessibilité sur la dalle avec le stationnement gênant qui impacte de manière répétitif l'ambiance sur la dalle.

Damien Milazzo (Séquano) : L'accessibilité PMR est une obligation réglementaire. Un ascenseur sera aménagé à côté de l'escalier monumental.

Concernant le stationnement anarchique sur la dalle, la barrière d'accès ne fonctionne plus depuis un mois. Nous avons des problèmes avec la société qui s'occupe de sa gestion. La barrière sera remise en l'état au plus tard au début des travaux. Une procédure sera mise en œuvre pour enlever les voitures de la dalle. En revanche, les travaux nécessiteront la venue de véhicules de chantier sur la dalle. Enfin un nouveau local poubelles sera installé au niveau du B2.



Nous avons de réels problèmes d'assainissement. Est-ce qu'il y a des choses prévues dans le projet ?

Damien Milazzo (Séquano) : le travail de scission de la dalle doit conduire au remplacement de certains réseaux. Certains sont très dégradés. Les réseaux dont nous avons la responsabilité seront remis aux normes mais nous ne pouvons pas intervenir sur ceux des copropriétés. De plus, le travail de scission a été très complexe, les limites de prestations ne sont pas toujours très claires et il est possible qu'il existe des vides.



Eiffage a été choisi, mais nous avons déjà eu de mauvaise expérience avec eux sur la scission de la dalle.

Damien Milazzo (Séquano) : Le choix de la société Eiffage n'a rien à voir avec le marché de scission de la dalle qui avait été fait par Eiffage Aménagement. Ici nous travaillerons avec Eiffage Construction qui est une branche distincte. De plus c'est l'entreprise qui nous a fait d'offrir la plus compétitive.

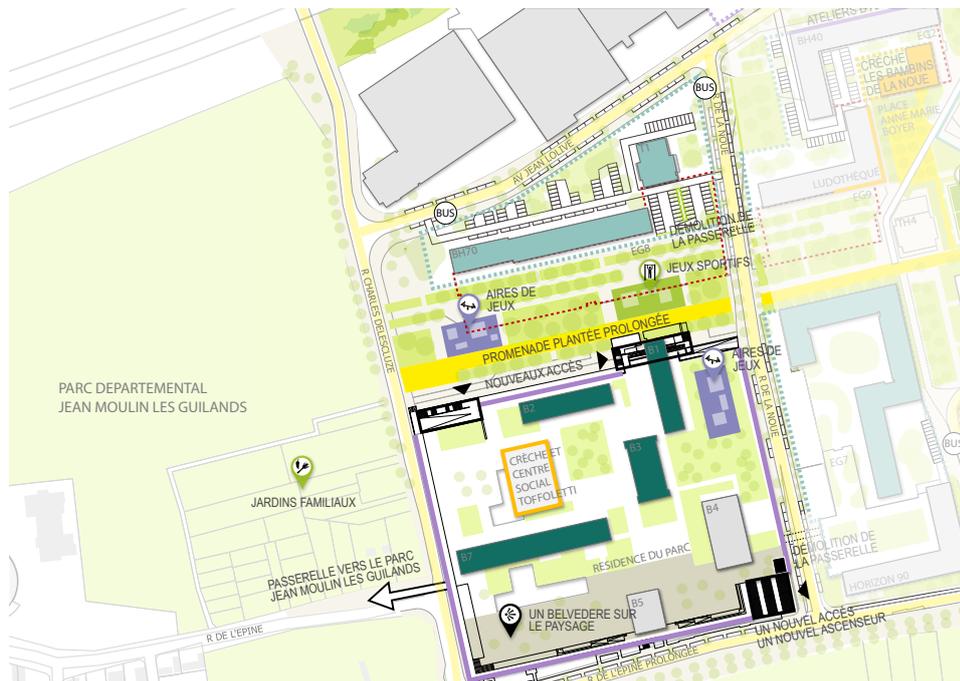


Je ne comprends pas le projet de la passerelle, elle va arriver dans le parc des Guilands ?

Damien Milazzo (Séquano) : La passerelle n'arrivera pas dans le parc mais sur rue, au niveau de la rue de l'Épine, ce sera un escalier très doux, mais ce n'est pas possible techniquement de faire un accès PMR. Le projet n'est pas encore défini à 100% mais tout sera mis en œuvre pour que sa réalisation ait lieu dans le cadre du PRU 1.

Scénario 2

DALLE DE LA NOUE ET JEAN - LOLIVE



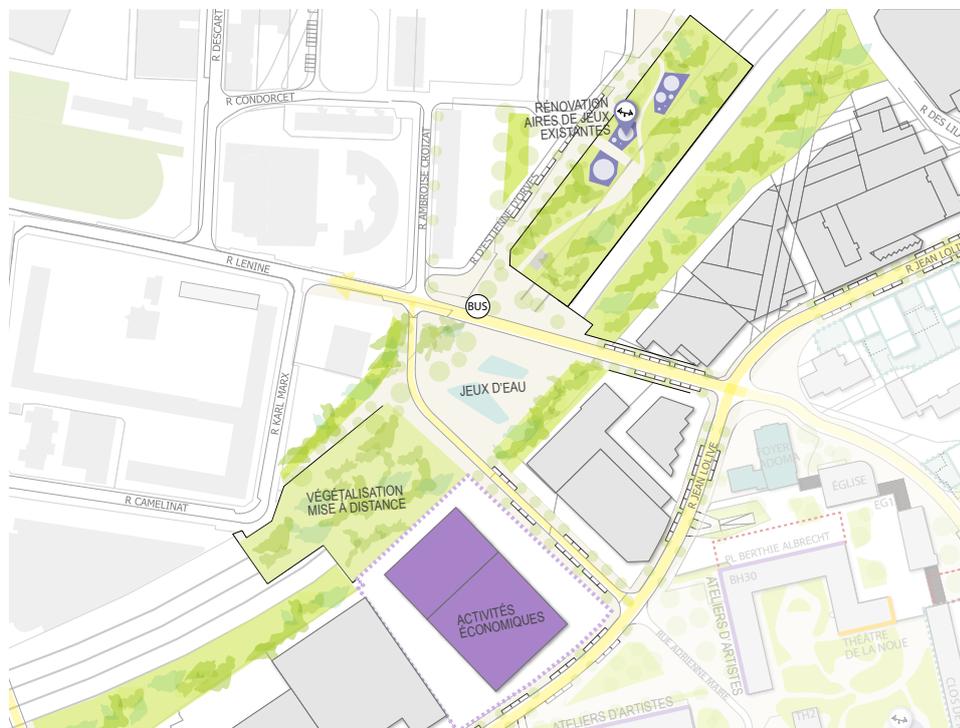
Ce qui change par rapport au scénario 1

Une promenade plantée plus élargie

- Des aires de sports et de sports
- Une végétalisation plus importante

Une démolition totale d'EG8 permettant l'élargissement de la promenade plantée

COUVERTURE DE L'AUTOROUTE



Ce qui change par rapport au scénario 1

Une prolongation de la rue de Adrienne

- A la place d'une prolongation de la rue de la Noue

Une rénovation des jeux existants

Création de jeux d'eau

Une zone d'activités économiques étendues

- Avec une zone de végétation entre cette zone et l'autoroute
- Retrait d'un équipement sportif

TEMPS DE TRAVAIL EN TABLES RONDES

Les échanges sont regroupés sur chaque secteur en fonction de ce qui fait débat et consensus chez les participants sur les propositions d'intervention sur chaque secteur.

DALLE DE LA NOUE - JEAN LOLIVE

LA DALLE DE LA NOUE

CE QUI FAIT CONSENSUS

- La démolition de la passerelle donnant vers l'immeuble de la copropriété Horizon 90. Les habitants estiment que l'aménagement de l'escalier compense cette disparation.
- La création d'un arrêt de bus à proximité de la dalle. Les participants évoquent des temps de parcours en transports en commun trop longs, ils souhaitent que la desserte ainsi que les itinéraires soient plus performants. L'amélioration de liaison vers la station Gallieni et Croix de Chavaux est souvent citée.
- La rénovation des accès / escaliers de la dalle au Nord est essentielle. Les attentes sont fortes et les personnes présentes évoquent leur satisfaction de voir la partie Nord de la dalle ainsi rendue accessible. La localisation projetée des escaliers correspond aux raccourcis empruntés.
- La construction de l'ascenseur à côté de l'escalier monumental prévue dans l'ANRU 1. Les habitants réaffirment leur attachement à cet aménagement. Beaucoup de personnes âgées fréquentent les espaces publics, il est primordial de pouvoir proposer ce type d'accès à la surface de la dalle.

CHEMIN PLANTÉ EST-OUEST ÉLARGI

CE QUI FAIT CONSENSUS

- La prolongation de la promenade du cœur de la Noue est pertinente. Cet itinéraire emprunté par les habitants, le parcours correspond à des usages actuels.
- L'espace de promenade longeant le parking EG 8 est perçu comme particulièrement sale. Sa requalification est appréciée mais les locataires s'interrogent sur la poursuite des incivilités.
- Le chemin planté offre une aération dans le quartier, l'amélioration d'espaces végétalisés séduit.
- Les aires de jeux imaginées sur le chemin planté doivent s'adresser aux plus petits. L'offre en direction des adolescents doit plutôt prendre la forme d'espaces sportifs et s'implanter à proximité du parc Jean Moulin - Les Guilands.

CE QUI FAIT DÉBAT

- L'intérêt d'un élargissement est questionné. La largeur actuelle du chemin et de l'espace vert est satisfaisante.
- La démolition d'EG 8 suscite des réticences. Les participants interrogent la possibilité d'aménager une promenade plantée sans pour autant détruire le parking en ouvrage. Les partisans de cette solution sont attachés à l'amélioration de l'offre de stationnement et perçoivent l'EG 8 comme une réserve de places à ouvrir.
- Certains participants expriment la crainte de voir sur cette promenade plantée des mésusages. Ils se représentent des occupations informelles et particulièrement bruyantes.

AXE NORD / SUD RUE DE LA NOUE

CE QUI FAIT CONSENSUS

- Pour certains, c'est l'axe le plus structurant du quartier, bien plus que le chemin planté. L'enjeu serait plutôt de conforter cette rue plutôt que de penser une liaison est-ouest élargie.
- La création d'aires jeux sur les côtés d'une rue de la Noue aux espaces public plus généreux est plutôt bien accueillie. Les participants se questionnent tout de même sur la faisabilité technique de la proposition.
- La mise à niveau de la rue de la Noue à son croisement avec la promenade plantée est perçue comme une amélioration de l'accessibilité et des conditions de circulation piétonne.
- Le scénario se centrant sur l'aménagement de la rue de la Noue implique une démolition moindre des parkings en ouvrage. Le stationnement est un critère central pour évaluer le bien-fondé des diverses propositions.
- Il faut donner plus de place aux vélos, trottinettes, rollers. Pourquoi ne pas mettre des vélos ou des trottinettes en libre service?

CE QUI FAIT DÉBAT

- La faisabilité technique de l'élargissement de la rue de la Noue. Les participants se demandent comment les jeux pourront être implantés tant la rue leur semble aujourd'hui étroite.
- Le stationnement anarchique perturbe le quartier. Les participants font observer que les espaces publics imaginés seront détournés et envahis par les automobiles. Le projet doit apporter une réponse quant au déficit ressenti de l'offre actuelle en stationnement.

COMMERCES ET ACTIVITÉS

OBSERVATIONS

- Les habitants citent quelques exemples de commerces proposant des services utiles dans le secteur. Sous le B4, le bar-PMU-épicerie et une autre épicerie servent à dépanner. Certains se plaignent des nuisances sonores du bar, d'autres trouvent qu'il rend un peu plus vivant le quartier. Sous le B3, le nouveau restaurant péruvien «Le Pejuanita» plaît beaucoup.
- L'implantation de commerces de proximité est une priorité pour les habitants. Ils aimeraient voir une boulangerie, une pharmacie et une laverie s'implanter. Dans le même temps, ils savent que la situation est difficile pour les commerçants, ils constatent la fébrilité des commerces actuels existants qui «vivent»...
- Le commerce du secteur souffrirait du manque de places de stationnement.
- Ce que signifie la «proximité» est également abordé. Si les habitants souhaitent des commerces qui soient le plus proche possible de leurs domiciles respectifs, le renouvellement d'une offre commerciale au Clos-Français pourrait suffire à satisfaire les besoins.
- Les participants souhaitent que des locaux supplémentaires soient mis à la disposition d'associations, d'artistes. Ces activités renouvellent l'image du quartier et changent le rapport aux rez-de-chaussés. Les ateliers d'artistes de la rue Adrienne Maire à Montreuil sont cités en exemples à suivre.
- L'exposition des rez-de-chaussée est un axe de travail essentiel. En l'état actuel des choses, les commerces ne sont pas assez visibles.

COUVERTURE DE L'AUTOROUTE

L'ANIMATION DE LA COUVERTURE

CE QUI FAIT CONSENSUS

- La couverture doit être intensément animée. La thématique sportive est une bonne proposition. Du point de vue des résidents de La Noue - Bagnolet, il est difficile d'identifier des équipements et des lieux pour pratiquer une activité physique du côté des Malassis. Planter un équipement et des lieux de pratiques libres à vocation sportive répondrait à ce déficit supposé.
- La création de jardins partagés est une idée à poursuivre. Le caractère intergénérationnel et vivrier de ce type de projet plaît. Certains participants s'interrogent tout de même sur la capacité du mouvement associatif local à porter une telle idée.
- L'aménagement sur la couverture est important, les participants considèrent qu'il s'agit de «créer de la vie» dans un espace qui est aujourd'hui «déserté».

CE QUI FAIT DÉBAT

- La pollution générée par la circulation automobile sur l'A3 inquiète. L'endroit ne devrait pas être trop fréquenté, y proposer des activités physiques, ludiques et de jardin est peut-être inadapté.

TRAVERSÉE CIRCULÉE DE LA COUVERTURE

CE QUI FAIT CONSENSUS

- Le projet d'une nouvelle ligne de bus qui traverse le quartier et relie Gallieni séduit les participants. La proximité de nouvelles stations de bus et la réduction des temps de trajets sont des enjeux clés pour les habitants.
- Le prolongement de la rue de la Noue est privilégié à celui de la rue Adrienne Maire car elle est plus structurée.

CE QUI FAIT DÉBAT

- L'intensité de la circulation sur le prolongement projeté de la rue Joliot Curie. Les participants souhaitent qu'elle reste peu fréquentée et essentiellement dédiée à la circulation des bus.
- La non-ouverture de la couverture aux automobiles est un principe important.

LE DEVENIR DE LA FRICHE PIF ?

DES INTERROGATIONS EN SUSPENS

- Le lieu sera-t-il destiné à du logement ?
- Est-ce réellement possible de l'intégrer au projet et de penser la friche comme un lieu à investir ?
- Quelle programmation sportive pour le futur équipement ?